

# Le Chemin de Ronde

## sommaire

## éditorial



*Vie  
communale*

→ P. 2 - 6



*Brèves*

→ P. 7 - 9



*Associations*

→ P. 10 - 13



*Ecole*

→ P. 14 - 15

Claude CHOVIN,  
Maire de Marches.



« Chères marchaises, chers marchois,

Faisant suite à un printemps maussade l'été 2019 démarre en fanfare avec un épisode caniculaire très précoce. Le 15 juin, une tempête de grêle extrêmement violente a dévasté plusieurs communes alentour, faisant d'importants dégâts aux cultures, aux productions fruitières, aux bâtiments et aux véhicules. Par chance, notre commune a été épargnée. Dès le 26 juin le conseil communautaire de Valence Romans Agglo a fait part de sa solidarité en votant à l'unanimité un fonds de soutien de un million d'euros pour venir en aide aux communes sinistrées.

A Marches, le 1<sup>er</sup> semestre de l'année a vu, comme je vous l'avais indiqué dans le précédent bulletin, le lancement de deux importants chantiers : celui de l'école et celui de la voirie dans le village. A l'école, la 1<sup>ère</sup> tranche s'est achevée avec la création de sanitaires dans un environnement coloré, vert pour les fillettes, orange pour les garçons, avec la mise en service d'un nouvel espace cuisine-réfectoire, fonctionnel, lumineux, accueillant, apprécié tant par nos cantinières que par les enfants. Enfin, le local de garderie a été sensiblement agrandi, donnant plus d'espace aux enfants lors des périodes d'affluence.

Après une pause, les travaux vont reprendre dès le 8 juillet. La réfection de la façade sud viendra unifier l'aspect d'ensemble de l'école. Le coin repos et les sanitaires des maternelles vont être réorganisés. Enfin la construction de la salle de motricité démarrera en septembre.

Les travaux de voirie dans le village sont désormais achevés. Les quais d'accessibilité transport et le nouvel abribus sont en place. Un cheminement latéral rend possible aux PMR l'accès à l'église. Le parvis de l'église a été aplani et a reçu une finition en béton désactivé tout comme les parvis de la salle des fêtes et de la mairie. Les eaux de toiture de l'église ont été collectées. Ces travaux ont rendu obligatoire l'arrachage des tilleuls, ce que beaucoup de marchois regrettent. Il se trouve que ces arbres ayant subi des tailles répétées étaient dans un très mauvais état sanitaire et n'auraient probablement pas survécu très longtemps.



Le chemin des Bourbourées qui avait été dévasté par un violent orage l'an dernier a été remis en état. Enfin, après les vacances le chemin astral et l'avenue Gérard Gaud seront à leur tour en travaux. L'un pour canaliser les eaux pluviales, l'autre pour des aménagements de sécurité.

Une modification simplifiée du PLU est en cours afin d'adapter les Orientations d'Aménagement et de Programmation d'un futur lotissement en projet sur la parcelle qui surplombe le terrain de foot.

Très vite une modification de droit commun sera lancée pour ouvrir à l'urbanisation le terrain classé AUE en zone d'activité et permettre l'aboutissement du projet d'extension de l'entreprise Lamazuna qui connaît un développement rapide.

Le chantier de déploiement de la fibre optique porté par ADN se poursuit sur notre commune. Après la phase d'études, la phase travaux démarre. Nous demandons aux personnes qui doivent signer une convention pour permettre la réalisation de travaux sur terrain privé de bien vouloir faire le nécessaire au plus tôt afin de ne pas retarder les échéances.

L'ensemble du personnel communal est très sollicité pour faire face à la préparation et au suivi de tous ces chantiers. Chacun, que ce soit dans les domaines administratif, technique, scolaire, périscolaire donne le meilleur de lui-même. Aussi, au nom du conseil municipal, c'est chacun de nos agents que je souhaite remercier très sincèrement pour les efforts réalisés pour faire face au surcroît de travail engendré par les chantiers en cours.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin, agréablement installé(e) à l'ombre dans votre chaise longue. Bel été à toutes et à tous et bonnes vacances à celles et ceux qui ont la chance d'en prendre. >>

Mercredi 8 mai 2019, une douzaine de marchois, seulement, s'est retrouvé au cimetière pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale autour du monument aux morts, 75 ans après le débarquement en Normandie qui marqua le début de la victoire sur le nazisme et ses atrocités. Après l'énumération des noms des marchois morts pour la France au cours des conflits du 20<sup>e</sup> siècle, Mr le Maire a donné lecture du message de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'état auprès de la ministre des Armées. Message d'hommage et de reconnaissance aux femmes et hommes qui ont lutté pour la liberté et pour restaurer la dignité humaine, mais aussi message de souvenir de tous ceux qui ont subi les conséquences du conflit : prisonniers, déportés, victimes civiles, veuves et orphelins.

Ironie de l'Histoire, le lendemain, jeudi 9 mai, on apprenait la mort de 2 soldats français en Afrique lors d'une opération qui permit de libérer 4 otages, preuve qu'aujourd'hui encore, des hommes s'engagent et se sacrifient pour ces valeurs de libertés et de lutte contre toute forme de barbarie. Aussi, même si notre pays a la chance de ne pas connaître de conflit armé sur son sol, nous pouvons être fiers et reconnaissants envers ces hommes et ces femmes qui continuent à s'engager et se sacrifier pour ces valeurs, et continuer chaque année à leur rendre hommage lors des cérémonies de commémoration.

## Opération tranquillité vacances

Comme chaque année la gendarmerie reconduit ses opérations Tranquillité vacances.

Les unités de gendarmerie compétentes sur votre secteur y portent une attention particulière. Signalez vos absences pour une période donnée auprès de votre brigade de gendarmerie.

Ces inscriptions sont bien évidemment gratuites et les informations des plus confidentielles. Le seul but est de mieux protéger vos habitations.

Les signes de votre absence risquent d'attirer les cambrioleurs, aussi :

- Pensez à faire renvoyer vos appels téléphoniques ;
- Autre précaution à prendre : demandez à un voisin de passer relever votre courrier afin que celui-ci ne s'entasse pas ;

Il convient également de rappeler aux personnes appelées à partir à l'étranger de consulter préalablement le site du ministère des affaires étrangères <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> afin de prendre connaissance des consignes de sécurité spécifiques au pays concerné et à s'inscrire sur le site Ariane du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie la plus proche



## Résumé des conseils municipaux de ce début d'année

Voici les sujets abordés lors des conseils municipaux du premier semestre 2019

### CONSEIL MUNICIPAL 21 JANVIER 2019

- Mise en place d'une convention entre la commune de Marches et l'exploitant agricole qui assure déneigement de certains axes routiers en cas de forte chute de neige.
- Modifications du PLU, pour ajuster les règles d'urbanisme en vue de l'urbanisation du futur lotissement sur la parcelle ZI 109, zone AUB3, et pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone AUe
- Décision d'une amende d'un montant de 150 € à l'encontre des contrevenants suite au constat de multiples incivilités relatives aux dépôts des ordures ménagères en dehors des conteneurs prévus à cet effet.
- Reclassement de voies à l'issue des travaux rue de la comète : la voie communale « rue de la Comète » entre dans le domaine routier public départemental, et la portion de la RD149 A, depuis le puits de la république jusqu'à son intersection avec la rue de la comète en dessous de l'église, est déclassée du domaine public départemental pour entrer dans le domaine public communal.
- Modification du RIFSEEP (Régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État) pour tenir compte des derniers changements survenus.

Modification des postes du personnel de mairie pour tenir compte des changements d'horaire effectué.

### CONSEIL MUNICIPAL 18 MARS 2019

- Vote du compte administratif 2018, des taux des taxes locales, du budget primitif 2019, de subventions aux associations ; reprise d'une provision, et affectation des résultats de l'exercice 2018

- Modification du PLU : délibération des modalités de mise à disposition du projet au public
- Convention d'inspection avec le centre de de la Drôme : mise à disposition d'un agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI)
- Demande de subvention auprès de la Région et de Valence Romans Agglo ; et auprès du Département et du SDEI pour le remplacement des menuiseries des salles Jean CHEVAL et Désiré NICOLAS
- Achat complémentaire de terrain au lieu-dit BOUCHILLON afin d'améliorer les conditions d'accès au point d'apport volontaire de déchets ménagers.
- Classement dans le domaine public communal des voies et réseaux du lotissement la Drevetière
- Suppression des 2D de frais de traitement sur les factures périscolaire pour les non prélevés

### CONSEIL MUNICIPAL 20 MAI 2019

- Demande de reversement par Valence Romans Agglo de l'IFER sur les panneaux photovoltaïques agricoles
- Don de l'ASCM
- Demande de subvention auprès du Département pour l'aménagement de la place Raymond CHOVIN (espaces verts, mobiliers urbains, béton désactivé) et pour l'aménagement d'une aire de jeux sur la place du 19 mars 1962
- Mise en place d'une convention pour l'acquisition en commun d'un matériel de contrôle des hydrants de poteaux incendie
- Décision modificative n°1 : équilibrage du chapitre 040 en dépense d'investissement et du chapitre 042 en recette de fonctionnement
- Tarifs de location des salles pour un usage hebdomadaire régulier (Pilate, Taïchi ...)

## PanneauPocket les informations communales dans la poche !

Nous vous rappelons que les actualités communales sont diffusées par le biais de l'application Panneau Pocket. Il est dommage de rencontrer régulièrement nos concitoyens n'ayant pas eu telle ou telle information au sujet d'un évènement ou autre. Pour ne plus rien manquer, nous vous invitons à télécharger gratuitement l'application sur votre smartphone afin de connaître en temps réel les évènements marchois et les dernières informations. Et si vous avez une communication à transmettre, un évènement à annoncer, contactez la mairie pour la mise en ligne.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

**PanneauPocket**  
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Restez INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ

## Terrain

### intergénérationnel

*Le calendrier est posé et les commandes sont passées : l'année 2019 va voir le projet du terrain intergénérationnel avancer !*

À partir de fin août/début septembre 2019, il est prévu de :

- Réaliser les travaux de finition du sol des WC situés sur le terrain de boules.
- Terminer la mise en place des gabions entre le terrain de boule et la zone multi-sport
- Apporter la touche finale à la place de parking handicapé par le marquage au sol, ainsi que l'aménagement des cheminements permettant un accès en pente douce aux différents espaces pour les personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

Pour l'automne 2019, les travaux consisteront à :

- Mettre en place les jeux sur la zone enfants où il est prévu d'installer un cheval et un banc à bascule, un tobogan, une table de pingpong.
- Réaliser les marquages au sol. Ces marquages concernent d'une part la matérialisation au sol de différents jeux comme une marelle, ou un parcours de vélo, mais aussi les tracés nécessaires pour les zones de terrain de foot ou handball côté ado.
- Construire un escalier pour pouvoir accéder directement au parking situé en-dessous de ces terrains.
- Enfin installer tables et bancs de pique-nique répartis sur les différents terrains.

## Les travaux du village

Le premier semestre 2019 a vu la réalisation du dévoiement de la route départementale, avec notamment la création du nouvel arrêt de bus prenant en compte les normes d'accessibilité transport.

Afin d'obtenir un ensemble harmonieux, les travaux ont aussi touché la place du village, de l'église à la mairie.

On peut noter au niveau de l'église, la réfection du parvis et la création d'un accès en pente douce sur le côté sud de l'édifice, permettant d'entrer par la porte latérale.

Au niveau de la place de la mairie, l'ancien abribus a été détruit, donnant plus de dégagement entre l'église et la place, et le parking a été réorganisé.

Enfin, l'ensemble des voies de circulation ont été regoudronnées, avec prise en compte des eaux pluviales, séparation des flux automobiles et piétons pour plus de sécurité et mise en place d'une circulation à sens unique au niveau des voies les plus étroites.

La fin de cette partie des travaux a permis du coup de regoudronner la route qui en avait bien besoin, depuis le cimetière jusqu'au cœur du village.

Pour finaliser cette réfection, il reste à mettre en place divers mobiliers urbains, ainsi qu'une main courante pour les escaliers de l'église.

Par ailleurs, les aménagements fonciers de notre village de ces dernières années entraînent le besoin d'études hydrologiques globales, à mener par l'agglomération, pour tenir compte de la gestion des eaux pluviales du village, comme par exemple pour le chemin astral, la noue du stade, la rue de la comète RD ou encore le val des petites marnes.



## Une modification simplifiée du PLU en cours

*Je vous l'indiquais dans l'édito, une modification simplifiée du PLU est en cours afin d'adapter les Orientations d'Aménagement et de Programmation de la parcelle qui surplombe le terrain de foot.*

Un projet de lotissement porté par Drôme Ardèche Immobilier est en préparation sur cette parcelle.

Nous avons profité du lancement de cette procédure pour prendre en compte d'anciens bâtiments agricoles qui n'ont plus cet usage à changer de destination, c'est-à-dire à être transformés en habitation ou en local artisanal. Peuvent être pris en compte uniquement les bâtiments qui répondent à des normes architecturales et patrimoniales reconnues. Ainsi les hangars métalliques, les bâtiments couverts en tôle ou en amiante ciment ne peuvent pas être retenus. De plus chacun de ces bâtiments doit obtenir l'agrément des services de la préfecture et de la Chambre d'agriculture. Dès que la modification sera officiellement validée nous préviendrons les propriétaires des bâtiments concernés.

Après finalisation, le projet de modification sera mis à disposition du public pendant un mois. Le bilan de la mise à disposition sera ensuite présenté devant le conseil municipal. S'ensuivra une prise en compte éventuelle des avis émis par les Personnes Publiques Associées et des observations du public. Puis le projet sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le PLU sera alors transmis au préfet avec la délibération d'approbation.

## Points d'apport volontaires poubelles

*Avec la fin des travaux au niveau du village, l'ensemble des points d'apport volontaire de déchets sont maintenant opérationnels.*

Sur le territoire de la commune, 5 sites ont été équipés de conteneurs ordures ménagères et tri sélectif, soit 2 sites de tri supplémentaires. Vous les trouvez aux endroits suivants : au quartier Bournat, à la gare de Marches, au quartier Bouchillon, au village et au rocher de sable.

A chacun de ces points d'apport volontaire, sont à votre disposition :

- 2 ou 3 CSE (conteneurs semi-enterrés) pour les ordures ménagères (en sac de 30 L, sinon ils restent coincés et bloquent le conteneur) ;
- Différents conteneurs de tri : verre, métal et plastique, papiers et journaux.

De plus, pour tout autres déchets, ou des volumes trop importants pour ces conteneurs, la déchetterie reste l'endroit idéal. Pour information, depuis la mise en place de ces nouveaux conteneurs, il est régulièrement constaté des dépôts sauvages d'ordures laissées à côté, soit parce qu'ils sont pleins, soit bloqués par des sacs trop gros, ou encore parce que le sac poubelle ne rentre pas et la déchetterie était fermée. Ces raisons ne sont pas suffisantes pour laisser trainer ses poubelles aux sols. Non seulement elles gâchent le paysage, mais sont source de désagréments par la prolifération des nuisibles qu'elles entraînent, et la dissémination des déchets dans l'environnement du fait de sacs déchirés.

Pour remédier à ses désagréments, quelques pratiques de bon sens s'imposent :

- Utiliser des sacs d'un volume adapté aux conteneurs afin de ne pas les bloquer
- Se rendre en déchetterie pour tout dépôt de déchets qui ne peut être mis dans les bacs (les horaires de la déchetterie de Marches sont consultables dans ce journal, sur le site internet de la commune et sur le site internet de la communauté d'agglomération dont nous dépendons).
- Si les conteneurs sont pleins, essayer un autre point d'apport volontaire.

Pour information, il est rappelé que les dépôts sauvages (sacs, encombrants...) sont interdits par la loi et passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 €. Le conseil municipal a voté une délibération autorisant le maire à verbaliser tout contrevenant, et les premiers courriers d'avertissement ont déjà été distribués. Nous comptons sur votre civisme et votre bonne volonté pour garder ces lieux propres et permettre ainsi de garantir un environnement agréable sur notre commune et le respect des riverains de ces points d'apport, ...

Néanmoins, si vous constatez un quelconque dysfonctionnement, vous pouvez le signaler à la direction Gestion des déchets de Valence Romans Agglo au **04 75 81 30 30**.

## ADN déploiement fibre

*Comme vous l'avez tous remarqué la fibre optique arrive aux portes du village de Marches et le syndicat ADN (Ardèche Drome Numérique) est en charge de ce projet.*

Les travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises EIFFAGE ENERGIE TELECOM SUD-EST, EIFFAGE ENERGIE INFRASTRUCTURES RHONEALPES, SCOPELEC et SBTP.

Pendant de nombreux mois, le groupement d'entreprises a tout d'abord réalisé l'ensemble des relevés terrains et études d'ingénierie de l'infrastructure, nécessaires au bon déroulement des travaux de déploiement.

Les bureaux d'étude se sont également assurés du conventionnement avec les particuliers pour les passages du réseau en terrain privé et ont demandé les autorisations administratives préalables au déploiement.

A ce sujet, certains habitants du village ont été sollicités, d'avance nous vous remercions pour votre coopération et ainsi favoriser le développement de la fibre. L'objectif étant bien sûr de ne pas pénaliser les riverains qui seraient en aval de vos habitations et ainsi respecter le délai de déploiement. Fin des travaux annoncés pour fin 2019-début 2020. Les relevés terrain ont permis de cartographier précisément

les sites à raccorder (maisons, entreprises, services publics) et d'identifier l'ensemble des infrastructures disponibles pour en évaluer leur état : poteaux électriques, poteaux téléphoniques, fourreaux téléphoniques souterrains. Les travaux suivants sont ainsi en cours de réalisation, voir terminés suivants les zones :

- Remplacement/créations de nombreux poteaux (structure insuffisante pour supporter le poids supplémentaire des câbles de fibre)

- Réparation par Orange des fourreaux souterrains détectés comme cassés ou endommagés

Les dernières étapes consistent à tirer la fibre sur les supports aériens et dans les fourreaux souterrains existants ou nouvellement créés, puis à souder les câbles de fibre dans des boîtiers de raccordement posés à proximité des maisons (1 boîtier pour 5 maisons). Ce dernier boîtier permettra le raccordement final des foyers dès lors que vous souscrivez à une offre auprès d'un opérateur.

Pour en savoir plus :

<http://www.ardechedromenumerique.fr/>

## Éclairage public

Une demande a été faite auprès de l'agglomération sur la possibilité de prendre en compte les besoins d'éclairage du village les nuits du samedi à dimanche, soit en diminuant simplement l'intensité d'éclairage, soit en laissant éclairé jusqu'à 2h du matin au lieu de 23h actuellement.

## Ouverture estivale de la Mairie

La mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 16 août 2019. En revanche, elle sera ouverte pendant tout le reste de l'été aux horaires habituels.

## De ferme en ferme

Cette animation habituelle du printemps a permis à 1200 visiteurs de découvrir nos producteurs locaux.

## Canicule

Le préfet a demandé aux communes de recenser les personnes isolées qui pourraient être à risque.

## Le vivre ensemble au quotidien

- Prévenez vos voisins si vous organisez une fête ;
- Dans les lotissements, respectez les places de parking qui sont réservées pour les visiteurs et personne à mobilité réduite ;
- En voiture roulez avec souplesse ;
- Respectez les horaires autorisés lors de vos séances de bricolage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage

Par arrêté préfectoral du 26 avril 1991, les bruits de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc.) sont interdits :

- Les jours ouvrables, avant 8h et après 20h
- Les samedis, avant 9h et après 19h
- Les dimanches et les jours fériés avant 10h et après 12h.

*« La liberté c'est le respect des droits de chacun, l'ordre c'est le respect des droits de tous. » Eugene Marbeau*

## Une figure de Marches



*Paul ANGER « le berger » dit « Popaul » pour les villageois*

Paul est né à Marches le 11 juin 1946 au quartier Les Lardents (route du Chanoine Chevalier).

Il est allé jusqu'à 10 ans à l'école enfantine située dans le haut du village dans une pièce de la maison de Paul Cheval avec pour institutrice madame OLLAT. Il a continué ensuite en CM1 dans les écoles en bas du village (école de la colline aujourd'hui) avec monsieur OLLAT instituteur qui était entre autre le mari de l'institutrice.

Il a quitté l'école à 14 ans pour travailler à la ferme jusqu'à 19 ans.

Ensuite Paul est parti en Allemagne à Constance-le-Lac pour accomplir son service militaire dans le régiment du 5<sup>ème</sup> train pendant 18 mois, période durant laquelle il a passé son permis de conduire.

De retour à Marches, il a aidé ses parents à la ferme, il avait 22 ans.

Un jour son père lui a dit : « Achète donc des moutons (des « feilles » en patois) pour entretenir les coteaux de Château Gaillard. » Et c'est en 1970, âgé de 24 ans, qu'il part pour sa première transhumance sur le plateau d'Ambel avec un troupeau de 300 bêtes. Il partait tôt le matin de Marches avec famille et amis pour conduire le troupeau, direction Barbières, le col de Tourniol, Léoncel, le col de la Bataille et c'est au-dessus du Monument d'Ambel que le troupeau rejoignait les pâturages avant la nuit soit environ plus ou moins trente kilomètres. Il logeait dans une belle roulotte bien à l'abri des vents et c'est à cheval qu'il pouvait dans ces montagnes surveiller son troupeau.

Les années 2005 et 2006 n'ont pas été de tout repos pour le berger : deux attaques de loups. En deux années, plus de 60 bêtes ont péri en sautant les barres rocheuses du Roc de Touloud, sans parler de celles qui ont été égorgées.

Paul passe une retraite paisible prise fin 2006. Il fait partie aujourd'hui du Club des blés d'or.

## Marché de producteur

Cette année, c'est le dimanche 26 mai, jour des élections européennes, qui a été choisi pour organiser le marché de producteur.

8 producteurs sont donc venus pour ce marché de printemps, chaleureux et convivial sur la place de la Mairie pour nous faire profiter de leurs productions.

Nous avons pu découvrir :

- les légumes, gâteaux et confitures safranés de Françoise « Ô délices de la Bergère », de Marches,
- les miels d'Isabelle ROUX « Au rucher de Marches », de Marches,
- la Clairette de Jérôme VINCENT du domaine de Magord à DIE,
- les pâtes fermières et artisanales de la ferme des Marais, produites par Steve IMBERT,
- la viande et la charcuterie de porc de « les d'hélices de la ferme » du Grand-Serre, tenu par Emmanuel CHAIX,
- les jus de fruits et confitures d'Elodie MERLIN, exploitation familiale située sur le plateau de Bourg-lès-Valence,
- les bières de Richard Piat « Bière Jacquemart », la première bière brassée de Romans sur Isère,
- les fleurs et légumes de Greg DEROUX, vendus par l'équipe Pirouette Cacahuète,
- et une animation Food-truck financée par l'agglo avec des produits de saison.



## Crumble aux légumes d'été



### Ingrédients :

- 4 tomates
- 2 aubergines
- 2 courgettes
- 150 g de farine
- 150 g de beurre
- Tomme de chèvre
- Herbes de provences
- Sel/poivre

- 1) Couper les tomates, aubergines, courgettes en tranches fines et les disposer les unes à côté des autres dans un plat. Saler et poivrer.
- 2) Dans un saladier, préparer la pâte Crumble en mélangeant la farine, le beurre, les morceaux de chèvre et les herbes de Provence.
- 3) Disposer la pâte à Crumble sur les légumes et cuire 20/25 min à 180°C.

Bon appétit !

## Le moustique tigre

*Le moustique tigre : qui est-il ?*

Aedes albopictus de son vrai nom, le moustique tigre est originaire d'Asie et se distingue des autres moustiques par sa coloration contrastée noire et blanche. Il s'est développé de manière significative et continue depuis 2004 en métropole où il est désormais présent dans 51 départements. Depuis 2012, il s'est progressivement implanté dans 8 départements (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Puy de Dôme, Rhône-Métropole de Lyon et Savoie) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce moustique de très petite taille est particulièrement nuisible : ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.

Il peut également être « vecteur » de la dengue, du chikungunya et du zika si, et seulement si, il est contaminé. Il s'infecte en piquant une personne contaminée, malade ou non, qui revient d'un voyage dans un pays où ces maladies sont présentes. Il devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant ensuite des personnes saines.

*Prévention : le moustique qui vous pique est né chez vous !*

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance). Comment éviter la prolifération des moustiques ? Quelques gestes simples.

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos. Supprimer les gîtes larvaires, c'est supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, c'est couvrir, jeter et vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau :

- Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide
- Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, pieds de parasol, mobiliers de jardin...
- Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- Couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- Entretenir le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.

### Pour en savoir +

Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes

[www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr](http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr)

Entente interdépartementale (EID) Rhône-Alpes

<https://www.eid-rhonealpes.com/>



## « Petit concours au jardin aromatique »

*Il y a déjà 3 ans que le jardin aromatique a été créé par les enfants des TAP, avec l'aide de Philippe et Aurélien, dans la descente de l'avenue Gérard Gau après le parking de l'école.*

Cet espace partagé destiné à tous est régulièrement entretenu par nos employés communaux, et malgré le passage intensif des enfants lors de leur trajet vers l'école, il reste propre et en bon état, preuve de leur attachement à leur création. Maintenant bien installées, les plantes ont bien grandi.

Thym, romarin, persil, basilic, origan, menthe, oseille, laurier-sauce et bien d'autres n'attendent que vous pour être cueillis et cuisinés. Alors pour parfumer vos petits plats, n'hésitez à venir y faire un tour ! Nous vous demandons seulement de respecter le lieu et les végétaux, et d'en faire une cueillette raisonnable pour que chacun puisse en profiter, mais également pour ne pas trop appauvrir les plantes.

Et pour stimuler vos talents de cuisiniers, nous vous proposons cette année un petit concours : envoyez-nous avant le 15 septembre 2019 (par mail à [communication@marches.fr](mailto:communication@marches.fr) ou courrier à la mairie) une de vos meilleure recette avec une photo, et après délibération, la commission choisira celle qui paraîtra dans le prochain bulletin municipal.

Alors à vos recettes !





## Interclub BBRM

# Barbières Bésayes Rochefort-Samson Marches



*Une nouvelle étape avec l'embauche d'un salarié au B.B.R.M.*

Après un an de réflexion, le BBRM a décidé de faire le pas : depuis le 10 mars 2019, Anthony Satin est embauché au BBRM pour un temps partiel (60%). Nous espérons bénéficier de subventions et pouvoir passer à temps plein dès le mois de septembre 2019. Anthony intervient prioritairement sur l'école de foot : U7, U9 et U11. Nous allons proposer sur ces catégories une 2ème séance hebdomadaire, futsal. Nous créons une séance « baby foot » pour les tous petits (nés en 2015). Anthony est intervenu dans les TAP de Bésayes et nous avons proposé d'intervenir sur les écoles des autres villages (athlétisme, football ou autre sport collectif). Trois stages ont été réalisés en 2019, ils sont une belle réussite. Nous remercions les autres associations qui nous ont aidés, notamment Barbières Loisirs qui est intervenu avec le club Cyclo et le Volley ainsi que le badminton de Rochefort. Avec Anthony, 2 jeunes encadrants avec Dylan Jouis, joueur Sénior du BBRM et Enola Petit, U19 de l'ASSE.

*Journée du club à Bésayes* : Dimanche 23 juin, de nombreux licenciés et supporters ont participé aux matchs parents / enfants du matin et au repas avec une paella une nouvelle fois bien préparé par Cotton, Stany et Laurent Wachaja

*Grosse satisfaction avec nos séniors et le bureau qui bouge* : après une belle fin de saison où le groupe a bien réagi, enchaînant belles prestations et bons résultats, nos Séniors finissent 6ème de leur poule en D3. Leur implication dans le BBRM se ressent désormais : ils ont organisé avec succès le premier tournoi Sénior le 22 juin à Bésayes. Côté encadrement des licenciés, du mouvement pour Jordan Palomas et Allistair Charles qui encadreront désormais les Féminines U13U15 et U16U18, alors que Romain Martinez reste en U13 et Aurelien Eynard et Anthony Werner entraineront U15 et U17. Greg Genthon devient l'adjoint du coach Séniors, Nicolas Charignon. Nos Séniors se sont aussi impliqués dans le recrutement : 10 nouveaux joueurs sont attendus ! Lors de l'AG 2019, 3 joueurs séniors sont rentrés au bureau du BBRM : Mathieu Souffli, Benjamin Combet et Adrien Lebailly, ils arrivent avec de nouvelles idées sur la communication, le sponsoring et de nouvelles dates conviviales. Dans ce nouveau bureau, Patrick Albert a souhaité se décharger de certaines de ses missions. Il reste responsable sponsor, mission essentielle dans l'équilibre de notre club que ce soit au travers des calendriers, des panneaux, des sponsors maillots, futsal ou loto ! Patrick arrête la co-Présidence.

CLASSEMENT 2019 DES EQUIPES BBRM ET DES EQUIPES EN ENTENTE.					
Saison 2018/2019					
B.B.R.M.					
place	catégorie	victoire	nul	défaite	but pour / but contre
6°/12	SENIORS D3	6	7	9	42 / 50
8°/12	SENIORS D5	5	4	9	24 / 34
5°/6	VETERANS phase 2 niveau 1	2	0	8	19 / 46
6°/10	séniors FUTSAL district eq 1	6	3	7	91 / 98
9°/10	séniors FUTSAL district eq 2	2	0	8	53 / 160
ENTENTE FEMINIENS					
place	catégorie	victoire	nul	défaite	but pour / but contre
6°/8	U13U15 F 1° div BBRM-FCA-fcPéageois	2	1	4	15 / 17
1°/6	Fem Séniors à 8 1° div BBRM-FCP	9	3	0	42 / 7
ENTENTE B.B.R.M. - Alixan					
place	catégorie	victoire	nul	défaite	but pour / but contre
8°/8	U13 D1	0	0	7	6 / 45
9°/9	U13 D6	1	0	7	15 / 29
3°/10	U15 D3	5	3	2	21 / 18
1°/11	U17 D4	9	1	0	34 / 3

Rappel : U7 U9 U11, 9 équipes au total, football d'animation, pas de classements!

*Une nouvelle boutique BBRM Nike*

Corinne Duparc a géré le changement de boutique : nous quittons Joma pour Nike. Notre boutique se décline désormais Homme, enfants, Femmes et aussi accessoires.

Nous recrutons dans toutes les catégories, quelque soit le niveau des joueurs et des joueuses.



*Déplacement à Grenoble pour la coupe du monde féminine* : 54 personnes se sont déplacées au match Canada Nouvelle Zelande, une belle ambiance qui a permis à nos licenciés de vivre de près cet événement.



Les dates de reprise des entrainements :

**Vendredi 2 août** en Séniors 19H à Barbières  
**Lundi 19 août** à 18H15 à Bésayes en U13 et U13U15 Féminines et Séniors Féminines à 19H à Barbières  
**Mercredi 21 août** en U15 et U17 18H à Barbières  
**Mardi 27 août** 18H à Bésayes pour les U11,  
**Mercredi 28 août** à Bésayes, les horaires devraient être 13H30 « baby foot » nés en 2015, 14H45 pour U7 (2014 et 2013) et 16H15 pour U9 (2012 et 2011)

Pour plus de renseignements nous contacter :  
 Jean Pierre Manteaux Président du BBRM  
**06 22 42 53 88 - interclubs-bbrm.footeo.com**

## Pirouette Cacahuette



*L'association de parents d'élèves de l'Ecole de la Colline a commencé l'année avec un bureau plus motivé que jamais et des idées plein la tête...avec un seul mot d'ordre : les enfants !!!*

Tambours battants, toute l'équipe de parents bénévoles s'est mobilisée pour organiser plusieurs événements qui ont rythmé l'année scolaire et remporté un franc succès : la Fête des Allumoirs, la vente de chocolats de Noël et de Pâques en partenariat avec l'artisan chocolatier Lionneton à Bourg de Péage, le Loto de l'Ecole qui a rassemblé plus de 300 personnes et ses magnifiques lots, le char des enfants à la Fête des Laboureurs, le stand de vente de fleurs et plants de légumes associé au Marché des Producteurs, la Kermesse gratuite suivie du repas partagé et la soirée conte pour petits et grands.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé à réaliser tous ces événements et contribué à leur succès :

Monsieur le Maire et toute son équipe, les parents bénévoles qui ont géré, participé et soutenu ces projets : Magali (Fête des Allumoirs), Stéphanie (vente des chocolats), Laura (le Char des enfants), Isabelle et Martine (Marché des Producteurs), Julie (soirée conte) et toutes les personnes qui nous ont apporté une aide précieuse le jour-même, Madame Rodriguez, Directrice de l'Ecole, les enseignants et toute l'équipe éducative (un grand merci pour le très beau spectacle de Cirque), les entreprises partenaires de nos événements (lots et super lots du loto) et de façon générale tous les parents de l'école. Grâce à vous tous, tout devient possible !

L'association a connu du changement avec le départ annoncé en cours d'année de notre Présidente, Madame Mélie Savary, et de notre secrétaire, Virginie Dupuy.

Nous les remercions vivement pour leur investissement au cours de ces années passées au sein de l'association.

Nous remercions également notre Vice-Président, Monsieur Daniel Rival, qui assurera la Présidence de l'association jusqu'à la prochaine assemblée générale ainsi que les membres actifs du Bureau : Marie-Sophie Frachisse, Thibault Mior et Lucie Combier, qui continuent de s'investir pour les enfants de l'école et vous promettent une année 2019/2020 placée sous le signe du renouveau.

Toute l'équipe de Pirouette Cacahuette vous souhaite à tous de très belles vacances d'été et a le plaisir de vous annoncer son événement surprise prévu le 31 août prochain pour passer un moment convivial et dans la bonne humeur avant de se retrouver à la rentrée pour partager encore plein de beaux projets ensemble !!!!.....

**Le Samedi 31 AOUT 2019 à partir de 20h30**

**CINEMA EN PLEIN AIR GRATUIT**  
**SUR ECRAN GEANT OUVERT A TOUS**  
 au stade de foot de MARCHES

**MOI, MOCHE ET MECHANT 3**

Buvette au profit de Pirouette Cacahuette  
 (Association de l'Ecole de Marches)

NB : en cas d'intempéries, la séance cinéma sera maintenue et se déroulera dans la salle des Fêtes de Marches

Stationnements prévus au centre du village (parkings Mairie, Eglise et Ecole)

Remerciements à tous nos partenaires : Délices des Payres, Richer TP, Chovin Daniel, Lamazuna, Scierie Blanc, Papy Volailles, Franchini, ADIS, Ponant Technologies,

## Le chemin des peintres

Le rendez-vous de l'automne à ne pas manquer :

Les 12 et 13 octobre 2019, de 10h30 à 18h30, dans 17 communes, se déroulera un nouveau chemin de peintres (11<sup>ème</sup> édition) à découvrir en partenariat avec les étudiants de l'ESAD, et le soutien de Valence Romans Agglo.

Vous pourrez déambuler entre sculptures, peintures, dessins, peu importe le chemin que vous traverserez, les artistes seront heureux de partager leur passion avec vous.

A Marches, La magie des couleurs et des formes sera présente dans les deux lieux habituels, l'église et la salle des fêtes.

Comme précédemment, les enfants, nounous, crèches, garderie sont cordialement invités à participer à cette exposition. Les œuvres seront à déposer en mairie la semaine du 7 au 11 octobre 2019.

Le vernissage, moment de convivialité et de partage, aura lieu le samedi 12 octobre à 18h30.

Pour compléter cet évènement, le restaurant Délices des Payres vous accueillera pendant ces deux jours, et le dimanche matin, un marché producteur se tiendra sur la place de la mairie, avec la participation de l'association Pirouette Cacahuète.

Nous renouvelons notre appel à bénévoles pour participer à la réussite de cet évènement, notamment pour l'accueil des visiteurs.

Pour tout complément d'information, pour vous proposer en bénévoles un moment, contactez-nous à l'adresse : [communication@marches.fr](mailto:communication@marches.fr).



## Bibliothèque le Liseron

Les premiers bénévoles de la bibliothèque (Madeleine Aubert-Motet et Jani Blanchon), après de nombreuses années de bons et loyaux services, laissent la place. Elles sont désormais remplacées par Mélanie Espesse, Martine Sansig et Patrick Rousseuw.

Cette nouvelle équipe est déjà au travail pour vous accueillir, vous conseiller, vous aider dans vos lectures dès cet été. Elle vous propose également de nouveaux horaires :

**À partir de septembre**  
chaque mardi de 16h15 à 18h30  
et les deuxièmes samedis de chaque mois de 10h à 12h.

Nous allons profiter de l'été pour réinstaller la bibliothèque enfants afin de mieux accueillir les jeunes lecteurs accompagnés par leurs enseignants au cours de l'année scolaire prochaine. Les bébés lecteurs de la mini-crèche ne seront pas oubliés. Des livres seront mis à leur disposition régulièrement.

Enfin, dans le courant de l'automne, nous recevrons :

Madame Vignon, ancienne institutrice de Marches, auteure d'un ouvrage intitulé "*le diable du fleuve, mystère sur l'Isère*".

Un tract sera réalisé pour vous donner la date précise de la rencontre. En attendant, vous pouvez lire cet ouvrage, il est à votre disposition à la bibliothèque.

**Horaires d'ouverture exceptionnels d'été**  
Les samedis :

6 juillet 10h - 12h  
20 juillet 10h - 12h  
3 août 10h - 12h  
24 août 10h - 12h

## Paroisse

Face aux drames de pédophilie qui ont récemment secoué l'Eglise de France, la conférence des évêques de France a décidé de mettre en place un suivi particulier. Dans ce cadre, notre évêque Mgr Michel propose une cellule d'écoute dont voici le détail : Cellule d'écoute « Parole de victimes 26 » Un numéro de téléphone direct, avec un répondeur spécifique a été mis en place pour la Cellule d'écoute diocésaine.

**Pour qui ?**

Vous êtes victime, proche d'une victime ou témoin d'un abus sexuel de la part d'un responsable d'Eglise.

**Pour quoi ?**

Vous voulez être écouté, vous souhaitez être accompagné, la cellule d'écoute, constituée de professionnels laïcs (psychologue, juriste, médecin, femmes et hommes), est à votre disposition.

**Comment ?**

- Par mail : [parolesdevictimes26@valence.ccf.fr](mailto:parolesdevictimes26@valence.ccf.fr)
- Par téléphone : 04 75 81 77 01
- Par courrier : Paroles de victimes - Maison diocésaine du Bon Pasteur - 11 rue du Clos Gaillard - 26008 Valence cedex

<p><b>Maison Paroissiale St Pierre :</b> 17 chemin de Cénizier - 26300 Chatuzange le Goubet Tél : 04 75 47 40 01 Mail : <a href="mailto:secretariat.saintpierre26@gmail.com">secretariat.saintpierre26@gmail.com</a> Site Internet <a href="http://www.lesmontsdumatin.catholique.fr">www.lesmontsdumatin.catholique.fr</a> Permanence : les mardis, jeudis et samedis de 9h à 11h</p>	<p><b>Père Stéphane Nguyen :</b> Cure de Romans - 2 place du champ de Mars - 26100 Romans Tél : 06 11 35 80 57 Mail : <a href="mailto:stephane.nguyen@hotmail.fr">stephane.nguyen@hotmail.fr</a></p>
<p>Permanence à la maison paroissiale tous les vendredis de 16h à 19h Célébrations : tous les dimanches à 10h30 à l'église de Chatuzange le Goubet. Retrouvez toutes les dates dans l'agenda de la paroisse sur le site Internet <a href="http://lesmontsdumatin.catholique.fr/">http://lesmontsdumatin.catholique.fr/</a></p>	

## Agenda été 2019

- 17 & 18 AOÛT** Vogue
- 28 AOÛT** Inscription périscolaire de 10h à 12h, et de 13h30 à 17h en mairie.
- 31 AOÛT** BBRM : renseignements et inscription à partir de 10 h au gymnase de Barbières
- 31 AOÛT** 20h30 - Cinéma en plein air au stade de foot, par Pirouette Cacahuète
- 7 SEPTEMBRE** BBRM : renseignements et inscription à partir de 10 h au gymnase de Barbières
- 12 & 13 OCTOBRE** Chemin de peintre
- 13 OCTOBRE** Marché de producteurs
- 31 OCTOBRE** Halloween par Pirouette Cacahuète
- COURANT DE L'AUTOMNE** Bibliothèque : Mme Vignon, ancienne institutrice de Marches, présentera son livre "*le diable du fleuve, mystère sur l'Isère*".
- 11 NOVEMBRE** Cérémonie de commémoration à 11h au monument aux morts
- 6 DÉCEMBRE** Fête des allumoirs par Pirouette Cacahuète

## Travaux à l'école

*Depuis juin, les écoliers ont retrouvé avec joie une école sans travaux, avec leur cantine revue et améliorée pour des repas pris dans une ambiance plus agréable, des sanitaires réorganisés, et une garderie rénovée et agrandie. Les meilleures conditions pour terminer une année scolaire en beauté.*

Mais les chantiers ne s'arrêtent pas là ! Profitant de la période de vacances scolaires estivales, les travaux bruyants et dérangeant pour nos studieuses têtes blondes reprennent dès juillet. Ce sera l'occasion de renouveler la façade sud du bâtiment, et de démolir la partie sieste et sanitaire de l'espace maternelle avant de revoir la configuration de cette partie du bâtiment.

Enfin pour terminer ce renouvellement global du groupe scolaire, la salle de motricité devrait commencer à sortir de terre cet automne.



## L'école de la colline

*L'année scolaire 2018-2019 se termine. Avec l'arrivée de l'été, nous nous préparons à dire au-revoir aux 16 élèves de CM2, qui découvriront le collège à la rentrée !*

Cette année, les enfants ont pu s'essayer aux arts du cirque. Activités d'équilibre, de jonglage... étaient au programme. Après 20 séances de découverte et d'entraînement, grâce à un intervenant qualifié dans ce domaine : Benjamin Morne, ils ont enfin pu présenter leurs numéros de cirque. Une visite au parc Alexis Gruss, devait clore cette année sur le thème du cirque, mais a dû hélas être annulée par arrêté préfectoral pour cause de canicule.

Différents projets ont été menés en parallèle du voyage, notamment des sorties vélo pour les CM, des sorties piscine pour les classes du CP au CM2. L'année prochaine s'annonce déjà chargée avec l'arrivée de nombreux élèves en petite section et les travaux qui se préparent dans l'enceinte du bâtiment principal.

## Remise des dictionnaires

*La traditionnelle remise des « dicos » s'est déroulée vendredi 21 juin dans la cour de l'école de la Colline.*

Les 16 enfants de CM2 de cette fin d'année scolaire ont été récompensés et prendront le chemin du collège à la rentrée 2019/2020.

Dans leur sac à dos, un dictionnaire de la langue française, un dictionnaire anglais/français et un livret petit citoyen qui leur ont été offerts par la mairie.

Nous leur souhaitons à tous une bonne et studieuse poursuite dans leur parcours d'élève...



## Sortie vélo

*Chaque année, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont la chance de participer à quelques sorties vélos organisées par leur maîtresse.*

Cette année encore, 3 sorties ont pu se dérouler grâce à la disponibilité de parents, grands-parents ou autres bénévoles, agréés ou non.

Ainsi, suivant des itinéraires préparés par la maîtresse, nous avons pu parcourir d'un bon coup de pédale les routes de Marches, Saint Vincent la Commanderie, Bésayes ou encore Alixan.

Ces sorties sont l'occasion de découvrir les joies de la balade à vélo, et de sensibiliser les jeunes aux risques de la circulation routière.

Espérons que pour que ces sorties puissent perdurer, les parents des élèves concernés continuent à se rendre disponibles 2 ou 3 jours en fin d'année scolaire.



## Mairie de Marches

4, place Raymond Chovin  
26300 MARCHES

Tél. : 04 75 47 43 24  
Fax : 04 75 47 34 56  
contact@marches.fr  
www.marches.fr



## Horaires d'ouverture

**Mardi** : 14h - 18h

**Jedi** : 14h - 18h

**Vendredi** : 8h30 - 12h

## École

### École de la Colline :

1025, avenue du Vercors  
26300 Marches  
Tél. : 04 75 47 47 52

Directrice : Aurélie Rodriguez

### Cantine périscolaire :

04 75 71 57 20

### Accueil de loisirs périscolaires :

lundi, mardi, jeudi, vendredi, de  
7h30 à 8h30 et de 16h15 à 18h30  
periscolaire@marches.fr

## Déchetterie

Dépôt gratuit pour les particuliers.

**Lundi** : 13h30 - 17h30

**Mercredi** : 13h30 - 17h30

**Vendredi** : 13h30 - 17h30

**Samedi** : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

## Locations de salles

### Salle Jean Cheval

(capacité : 300 personnes)

### Salle Désiré Nicolas

(capacité : 50 personnes)

### Salle du 45<sup>ème</sup> parallèle

(capacité : 40 à 50 personnes)

Pour visiter une salle, pour les tarifs,  
pour tout autre renseignement ;  
s'adresser en mairie.

Des bancs et tables de 4 mètres  
peuvent être loués aux habitants,  
au tarif de 3€ la table et 1€ le banc.  
Location d'un podium au prix de  
3€ le plateau (uniquement aux  
marchois).

# Informations Pratiques

## Carte nationale d'identité et passeport :

Depuis le 21 mars 2017, vous devez dorénavant vous rendre dans une mairie-station équipée d'un dispositif d'empreinte afin d'obtenir ou de faire renouveler votre carte et/ou passeport.

**Parmi les mairies-stations équipées dans le département, les plus proches de notre commune sont celles de Bourg-de-Péage, Romans-sur-Isère, Chabeuil et Valence.**

Retrouvez la liste des mairies équipées et des pièces à fournir sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

## Carte grise :

● S'adresser à un professionnel habilité par le ministère de l'intérieur qui effectuera les démarches nécessaires.

● Effectuer les démarches en ligne sur le site internet du service public ANTS : <https://ants.gouv.fr/>

## Recensement militaire :

● S'adresser à la mairie du lieu de domicile.

● Les jeunes garçons et filles doivent obligatoirement se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, munis du livret de famille des parents et de leur carte d'identité : une attestation de recensement leur sera délivrée, et leur sera demandée lors d'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

## Inscription sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions),

ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité en 2019. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter. Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le dernier jour du 2<sup>ème</sup> mois précédant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection. Un report de ce délai au 10<sup>ème</sup> jour précédant le 1<sup>er</sup> tour est possible dans certaines situations.

**Pièces à fournir** : Une carte nationale d'identité et un justificatif de domicile récent

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site <https://www.service-public.fr/> ou contacter la mairie.

## Autorisation de sortie de territoire :

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Le formulaire est disponible à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

# État civil

## Naissances :

**BAZRI CASTRO FERNANDES Ayden,**  
**DAUX Lenzio, PROST Elijah,**  
**RAVOIRE Justin,**  
**RIVAL BRIALON Hélyna,**  
**SORIANO Mattéo, SORIANO Thiago,**  
**TESTON Timéo**

## Ils nous ont quittés :

**OLLAT Yvonne née PATET,**  
**BESSON Edmée, BRINGUIER Philippe,**  
**GUILLERMIN Joannès,**  
**MARCE Paule née PAIN,**  
**PLACE Marthe née DOREY,**  
**BENOIT André,**  
**EYNARD Marie-Thérèse née MORFIN**